



Mairie de
SANCERGUES
CCAS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU 26 JANVIER 2021

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de la Commune de Sancergues s'est réuni en session ordinaire le mercredi vingt-six janvier deux mil vingt-et-un à dix-huit heures, salle du conseil de la mairie de Sancergues, sous la Présidence de Madame Isabelle RICHARD, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Isabelle RICHARD, Pascal BOYELDIEU, Christine BEZET, Carole BRUNEL, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Gérard GOURAUD

Absents excusés : Jean Luc CHARRACHE donne pouvoir à Christine BEZET
Raphaëlle BAGNOLATI donne pouvoir à Martine DUBOIS
Jean-Marie MUSOLESI donne pouvoir à Pascal BOYELDIEU
Antonia SINGER donne pouvoir à Isabelle RICHARD

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté.

Bon d'achat cadeau « esprit festif » 2020 :

La Commission Administrative, après en avoir délibéré et procédé aux votes, accepte à l'unanimité des présents, d'attribuer à chaque personne de plus de 65 ans domiciliée sur la commune de Sancergues, un bon d'achat cadeau « esprit festif » d'une valeur de 20€ à prendre chez les commerçants suivants : Les Fruits du Levain, Maison Janvier, Le Bon Laboureur, Petit Casino (hors alcool), Anick Fleurs, Magasin prêt-à-porter Nicole FARGEOT, Végétalement Provence, Institut Dominique, Pharmacie Deneuve, Garage Mongereau (hors tabac).

Naissance 2020 :

La Commission Administrative, après en avoir délibéré et procédé aux votes, décide à l'unanimité des présents, d'attribuer un bon d'achat d'une valeur de 50€ aux 3 enfants nés en 2020 dont les parents sont domiciliés sur la commune de Sancergues. Les bons cadeaux seront pris à la quincaillerie, magasin de jouets à La Charité-sur-Loire. En raison de la crise sanitaire actuelle, il n'est pas possible d'organiser une réception en l'honneur des nouveaux nés, les bons seront donc remis aux parents, sur rendez-vous à la mairie dans les semaines à venir.

Ces trois enfants sont : Héloïse DAUBRENET, Helori ZAK PEREZ, Mathilde RHIT JOUSSE.

Questions diverses :

Cadeaux doyens : A l'occasion de la nouvelle année, il est décidé d'attribuer un bouquet de fleurs à Madame Raymonde COGNOT, la doyenne née le 20 mai 1922, domiciliée 31 route de Charentonnay sur la commune de Sancergues et une bouteille de champagne à Monsieur André

GUILBERT, le doyen né le 10 décembre 1928, domicilié 1 place Saint Jacques sur la commune de Sancergues.

Dossier SPA : Madame RICHARD fait part de la situation de précarité au sein d'une famille Sancerquoise et indique qu'il est possible que le CCAS soit sollicité dans les semaines à venir afin de participer au paiement d'une facture de la SPA de Bourges intervenue au sein de ce foyer sur demande de Madame BARDEAU (Centre Loire) et Monsieur BEAULIEU (assistant social) le 19 janvier 2021 pour retirer 5 chiens du foyer pour améliorer le quotidien de ce couple.

Fin de réunion à 19h00